

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des manipulateurs en radiologie Question écrite n° 43664

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des manipulateurs en radiologie. Suite aux mouvements sociaux de 2020 où leur mobilisation était forte, un rapport de l'IGAS de février 2021 a rappelé qu'il s'agit d'un métier en tension avec des difficultés croissantes pour répondre aux besoins très importants. Cette tension génère une concurrence entre établissements et nuit au développement de certaines initiatives par manque de professionnels. Face à cet état des lieux, l'IGAS a notamment recommandé d'augmenter les effectifs d'étudiants manipulateurs en électroradiologie médicale, de renforcer l'attractivité des formations, de créer de passerelles avec les autres filières santé, de développer l'accès à la prime d'engagement mais aussi de mieux valoriser les carrières. Aussi, elle souhaiterait que le ministre puisse lui préciser les mesures prises et les suites qu'il entend apporter aux propositions de ce rapport pour répondre à l'urgence constatée.

Données clés

Auteur : Mme Michèle Tabarot

Circonscription: Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 43664 Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>18 janvier 2022</u>, page 293 Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)